



OXYGENE ACTIF LIQUIDE 35.

Désinfection régulière sans chlore Liquide

CARACTÉRISTIQUES :

- Produit oxydant « tout-en-un ».
- Action algicide renforcée grâce à la combinaison de 2 actifs biocides.
- Action algicide rémanente (ammonium quaternaire).
- Produit « sans chlore actif » donc sans production de dérivés gênants (chloramines, stabilisant).
- Compatible avec tout équipement de filtration. • Non moussant.
- Convient pour toutes les eaux, mêmes très dures.
- Compatible (en solution) avec les produits chlorés, bromés, oxygénés.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

NE MÉLANGER À AUCUN AUTRE PRODUIT. NE JAMAIS DILUER AVANT USAGE.

- Au contact de la peau, ce produit provoque un blanchiment qui disparaît en quelques heures.
- Conservation au sec, dans un endroit bien ventilé, à une température moyenne journalière n'excédant pas 35°C.
- Ne jamais verser de produit à la surface de l'eau en présence de baigneurs.
- La date d'expiration et le numéro de lot figurent sur l'emballage.

MODE D'EMPLOI :

- Ajuster le pH entre 7,0 et 7,4.
- Répartir le produit au plus près de l'eau, en face des refoulements s'il y en a. À la mise en service ou en rattrapage des eaux vertes (mode curatif) :
- Prévoir 150 ml par m³ d'eau. Traitement d'entretien :
- Tous les 4 jours: Prévoir 75 ml par m³ d'eau.
- La présence d'ions métalliques accélère la décomposition de ce produit (en particulier le cuivre).

SÉCURITÉ :

- Désinfectant TP2 – AL (Prêt à l'emploi). Utilisateurs non professionnels.
- Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Provoque de graves lésions des yeux.
- Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
- Tenir hors de portée des enfants.
- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. Suisse : de L'emballage / récipient / boîte partiellement vide doit être rapporté(e) au point de vente ou remis(e) à un centre collecte pour déchets spéciaux.



Danger :